

République Française
Département CHER
Commune d'ARGENVIERES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	10

Vote
A la majorité
Pour : 0
Contre : 10
Abstention : 1

L'an 2026, le 30 Juin à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 23/06/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 23/06/2026.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROC Caroline, M. FOURMENTRAUX Yves, Mme VANDENBUSSCHE Julie, M. SALMON Benoit, Mme CHABIN Patricia, Mme VARD Laurence, Mme DESSAUNY Clémence

Excusé séance : Excusé ayant donné procuration : M. ASMANE Alain à Mme MENARD Francine

A été nommée secrétaire : Mme VANDENBUSSCHE Julie

2026_54 – Admissions en non-valeur

Madame la Maire présente au Conseil Municipal l'état de demande d'admission en non-valeur de titres de recettes des années 2020 à 2023 pour un montant de 1 100.43 euros.
Sur proposition du SGC Baugy par courrier explicatif du 21 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix contre et 1 abstention de M. Asmane :

Refuse de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes comme indiqué sur le tableau ci-annexé.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 2 Juillet 2026
La Maire
Francine MENARD




La Secrétaire de séance
Mme VANDENBUSSCHE Julie



Publicité des actes de la commune par publication papier le : 03/07/2026

Transmis au contrôle de légalité le : 03/07/2026